

[Se connecter](#)[S'abonner](#)

Association pour les Nations Unies > Posts > Bulletin | Septembre 2026

Bulletin | Septembre 2026

29th septembre 2026



Bulletin d'information | Septembre 2026

[Télécharger le PDF](#)

Chers membres et sympathisant(e)s,

À l'Association pour les Nations Unies (APNU), notre mission est de tisser des liens entre nos membres et les Nations Unies. Grâce à votre soutien, nous continuons à éclairer et mobiliser notre communauté sur les enjeux internationaux. Découvrez des articles et des mises à jour essentielles qui promettent d'enrichir votre connaissance des actions de l'ONU dans le monde. Pour tout commentaire ou suggestion, n'hésitez pas à nous contacter secretaire@apnu.be.

Pour un meilleur confort de lecture, nous vous conseillons de consulter la version en ligne ("Read Online", en haut de ce mail) ou pdf.

DANS CETTE ÉDITION...

A la une

1. La 81e Assemblée générale des Nations Unies s'est ouverte à New York
2. Climat : ne pas confondre adaptation et renoncement
3. Sélection du prochain Secrétaire général de l'ONU : l'Assemblée générale doit assumer le rôle fort qu'elle détient



Articles thématiques

1. Gouvernance de l'intelligence artificielle : premières avancées pour les Nations Unies ?
2. Gaza : que devient le Plan de Paix du Président Trump?
3. L'épidémie d'Ebola à l'est de la RDC : le virus, la pauvreté et la peur ?
4. Femmes migrantes : l'ONU presse la Belgique d'agir

Rapports, articles et événements de tiers

1. Rapport de l'Organisation internationale du Travail (OIT) sur l'emploi des jeunes
2. Le regard de l'ONU sur sa pertinence et son efficacité face aux conflits actuels
3. Vers un nouvel ordre international : Droits humains et multilatéralisme en tension

Retour sur évènements

1. 15 septembre : Conférence APNU "Le vivant à l'ère du numérique : qui gouverne les données génétiques ?"
2. 24 septembre, "Les droits humains sous pression : il est urgent d'agir"

Prochains événements (APNU et tiers)

1. Du 30 septembre au 8 octobre : Festival de la solidarité : 30/9
2. 11 octobre : la manifestation nationale pour le climat
3. 13 octobre : SDG Forum
4. Début octobre : Témoin de Gaza : À Gaza, que reste-t-il lorsque tout semble s'effacer ?
5. 18 novembre : Conférence APNU "Gouvernance de l'espace extra-atmosphérique : quel rôle pour l'ONU?"



La 81e Assemblée générale de l'ONU s'est ouverte à New York

La semaine de haut niveau de l'Assemblée générale s'est déroulée, comme chaque année pendant la troisième semaine de septembre, sous la Présidence de Kahlilur Rahman, ministre des Affaires étrangères du Bangladesh. Rendez-vous des chefs d'Etat et de gouvernement et des Ministres des Affaires étrangères du monde entier, c'est l'occasion pour l'ONU de s'offrir, pour un moment, la visibilité qui lui manque parfois et d'illustrer le concept de communauté internationale.

Ce rendez-vous universel n'a pas masqué les tensions internationales, ni l'urgent besoin de réformes des Nations Unies et de rénovation du multilatéralisme, ni les frustrations du Secrétaire général au terme de son mandat. Les déclarations guerrières du haut de la tribune n'embarrassent plus les dirigeants de grandes nations. Mais les défenseurs du multilatéralisme et de relations internationales basées non sur la loi du plus fort, mais sur le droit et la coopération, comme les pays européens, restent majoritaires, en paroles du moins.

Au-delà de son aspect formel et de l'interminable succession des discours, cette semaine est aussi l'occasion de nombreuses rencontres et apartés bilatéraux, parfois en mode speed dating, et de négociations en coulisses. Sans parler des nombreux événements parallèles sur les sujets les plus divers, souvent accessibles à la société civile, qu'il s'agisse des pandémies, des océans, des Objectifs de développement durable, de la transition juste, ou encore de la défense du multilatéralisme, comme l'initiative lancée par l'Australie, la Barbade, le Brésil, le Canada, et l'Union européenne à cette occasion. Ce sont des moments d'échanges informels qui permettent de faire progresser des initiatives, qui le moment venu, alimenteront les débats.

Le Secrétaire général Guterres, dont le mandat se termine en fin d'année, s'est adressé pour la dernière fois aux représentants de la quasi-totalité des pays de la planète, pour dénoncer les méfaits des modes actuels d'exercice et de concentration du pouvoir qui sont, selon lui, à l'origine des dysfonctionnements du monde : recours aux conflits armés pour régler les différends, abandon et transferts de responsabilité au secteur privé par les Etats, dépendance à l'intelligence artificielle. Antonio Guterres a plaidé en faveur d'une multipolarité organisée et connectée et d'un monde basé sur l'interdépendance des entre les pays. Il a également appuyé avec force l'entrée d'un pays africain dans le groupe des Membres permanents du Conseil de sécurité.

Pas de (bonnes) surprises dans le discours du Président Trump, qui a accusé l'ONU -



les Etats membres à quitter la CPI, cette organisation "de voyous". Se félicitant de l'opération menée au Venezuela, il a brandi comme une possibilité l'anéantissement total de l'Iran en cas d'absence d'un accord avec les Etats-Unis. Washington avait pourtant délivré des visas à une délégation de négociateurs iraniens, alors que le Président de l'Autorité palestinienne s'est vu refuser l'accès au territoire américain et a prononcé son discours par écran interposé.

Quant au Premier Ministre Netanyahu, c'est dans une salle de l'Assemblée générale à moitié désertée qu'il a tenu une allocution pro-domo, à quelques semaines des élections israéliennes, s'en prenant successivement à l'Iran, à la Turquie, au Qatar, aux Palestiniens, au maire de New York Mamdani, et même au Président syrien qui avait dénoncé la présence israélienne dans le sud de son pays. Israël n'a jamais fait que se défendre contre des ennemis et n'a pas commis de génocide, selon son Premier Ministre.

Pas de surprises non plus dans l'allocution de Serguei Lavrov, éternel ministre des Affaires étrangères de la Fédération de Russie, qui a dénoncé le deux-poids deux-mesures des Occidentaux, la duplicité et les menaces de l'OTAN, et rejeté sur Kiev la responsabilité de la prolongation du conflit avec l'Ukraine. En revanche, la Russie souhaite poursuivre le dialogue bilatéral engagé avec les Etats-Unis, "qui non seulement recherchent une issue réaliste à la crise ukrainienne mais aussi désireux de développer une coopération pragmatique, sans posture idéologique"(sic)

La Belgique était représentée à New York par le ministre des Affaires étrangères et de la coopération, Maxime Prévot. La ministre de la Justice, en charge de la Mer du Nord, ministre de l'Intérieur Bernard Quintin l'accompagnaient. Dans son discours devant l'Assemblée générale, le Ministre Prévot a réitéré le soutien de la Belgique au multilatéralisme et à des relations internationales basées sur le droit. Il a également rencontré son homologue rwandais et acté le rétablissement des relations diplomatiques entre les deux pays. La Belgique aspire à obtenir le siège du Secrétariat de la Convention des Nations Unies relative à la protection des zones marines (BBNJ) et a poursuivi son lobbying dans les couloirs des Nations Unies. La Reine Mathilde, en sa qualité de Défenseure des Objectifs de Développement était également présente à New York pour participer à plusieurs rencontres relevant de ses attributions.

[Lien vers le discours de Maxime Prévot](#)

[Lien vers la note de cadrage de la diplomatie belge](#)

Bénédicte Frankinet





© AFP Photo

Climat : ne pas confondre adaptation et renoncement

Aux Nations Unies, le climat est l'objet d'un intense travail diplomatique : mise en œuvre de l'accord de Paris sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre, mesures d'adaptation au changement climatique, financement climatique, pertes et dommages, transition juste. Les réunions de Bonn de juin dernier ont préparé la prochaine grande échéance, la COP 31, qui se tient à Antalya, en Turquie, du 9 au 20 novembre 2026.

Mais, dans nos pays, un malaise s'installe. Face à l'accumulation des canicules, des incendies, des sécheresses et autres événements extrêmes, la réaction des autorités semble désormais se focaliser exclusivement sur des questions d'adaptation à court terme. L'adaptation est bien entendu devenue indispensable, mais elle ne peut pas se substituer à la volonté d'agir de manière concertée au niveau mondial pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et contenir le réchauffement climatique. Sans cela l'adaptation ne sera bientôt plus possible. Si une augmentation de la température moyenne de 1,5% est déjà à l'origine d'immenses catastrophes, qu'en sera-t-il dans un monde à plus 3 ou 4 degrés ? Une terre invivable pour la majorité de ses habitants et des autres êtres vivants ?

A quelques mois de la COP 31, l'enjeu est donc de ne pas laisser les questions d'adaptation monopoliser les débats. Certes il faudra s'adapter au changement climatique, mais surtout agir sur ses causes. La COP devrait rappeler que les engagements de Paris ne sont pas purement des déclarations d'intention : ils doivent se traduire en décisions, en financements et surtout en une réduction réelle et rapide de notre dépendance aux énergies fossiles.

Les Nations Unies ont joué un rôle historique comme cadre de la coopération climatique : au-delà des COP, c'est un système de suivi scientifique, de conventions multilatérales, d'engagements et de coopération qu'elles ont contribué à édifier. Avec l'Organisation Météorologique Mondiale et le PNUE, le GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) a été mis sur pied en 1988 avec pour mission de rassembler les données scientifiques relatives au climat ; les 6 rapports publiés depuis sa création sont des références essentielles pour la communauté internationale. En 1992, la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques a établi le cadre permanent des négociations internationales. Puis sont venus le Protocole de Kyoto de 1997, entré en vigueur en 2005, et surtout, l'Accord de Paris de 2015, qui engage aujourd'hui 194 Parties.



Les COP se réunissent désormais chaque année pour évaluer les progrès, négocier de nouveaux engagements et organiser la solidarité entre pays, en visant le renforcement de leurs objectifs nationaux de réduction d'émissions et l'augmentation des financements climatiques en faveur des pays les plus vulnérables. En 2023, le premier "bilan mondial" a rappelé la nécessité d'accélérer l'action et d'opérer une transition hors des énergies fossiles vers des énergies propres. Tout cet édifice est considérable. L'Accord de Paris n'est pas dépassé, il reste notre cadre commun. Il faut toutefois une volonté politique à la hauteur de l'urgence pour mettre en œuvre nos engagements. En Belgique, les différents niveaux de pouvoir semblent incapables de développer des politiques cohérentes pour respecter et concrétiser ces engagements : il faut les mettre devant leurs responsabilités.

C'est dans ce contexte que s'inscrit la manifestation organisée par la Coalition climat, qui réunit plus d'une centaine d'organisations de la société civile, dont l'APNU. Elle aura lieu à Bruxelles le 11 octobre prochain.

[→ Lien pour la manif.](#)

Bénédicte Frankinet



© ONU

Sélection du prochain Secrétaire général de l'ONU : l'Assemblée générale doit assumer le rôle fort qu'elle détient

"Le Secrétaire général est nommé par l'Assemblée générale sur recommandation du Conseil de sécurité" (art.97 de la Charte des Nations Unies)

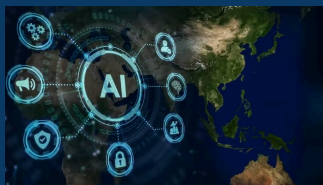
La Présidente de la 80ème session de l'AG (septembre 2025-septembre 2026), Annalena Baerbock a guidé le processus de sélection du/de la prochain.e SG dès son début, il y a dix mois, avec les Présidents successifs (au mandat mensuel) du Conseil de sécurité. Forte de cette expérience, dans une lettre datée du 4 septembre, elle a fait parvenir aux Etats membres ses recommandations sur les améliorations qui pourraient être apportées à ce processus.

[Lien vers l'article](#)

Myrta Kaulard



ARTICLES THÉMATIQUES



© Nikkei

Gouvernance de l'intelligence artificielle : premières avancées pour les Nations Unies ?

Dans son tout premier discours à l'ouverture de l'Assemblée générale, en 2017, le Secrétaire général Antonio Guterres avait déjà pointé les avantages, mais aussi les risques du développement de l'intelligence artificielle.

En 2024, les Etats membres de l'ONU ont enfin adopté un "*Digital Compact*", dans le cadre du Pacte pour l'Avenir. L'Assemblée générale de l'ONU a créé ensuite deux instruments qui doivent contribuer à développer et à renforcer la gouvernance multilatérale de l'intelligence artificielle : un groupe international d'experts indépendants et un "dialogue mondial" sur l'IA.

Face à la rapidité des développements de l'IA, à la concentration et à la puissance des acteurs et à la disparité des moyens, toute forme de régulation mondiale apparaissait pratiquement hors de portée. Les récentes révélations de patrons de l'industrie technologique sur les dérives et les dangers des intelligences artificielles viennent pourtant de bouleverser la donne et de ranimer l'urgence d'une réaction internationale informée et coordonnée.

[Lien vers l'article complet](#)

Bénédicte Frankinet



© DAWOUD ABU
ALKAS/REUTERS

Gaza : que devient le Plan de Paix du Président Trump ?

Le 17 novembre 2025, le Conseil de sécurité des Nations Unies endossait par sa résolution



mise en œuvre du plan se heurte encore à de nombreux obstacles. Le Hamas refuse de rendre ses armes et de démanteler son administration aussi longtemps que le retrait israélien de la bande de Gaza n'est pas acté et que les frappes dites préventives d'Israël sur la population de Gaza se poursuivent.

Par ailleurs Israël a rejeté les propositions qui auraient ouvert la voie à la deuxième phase du plan. La situation humanitaire dans l'enclave reste désastreuse.

[Lien vers l'article](#)

Bénédicte Frankinet



© Gradel Muyisa Mumbere /
Reuters

L'épidémie d'Ebola à l'est de la RDC : le virus, la pauvreté et la peur.

Dans l'Est de la RDC, le virus Bundibuyigo a contaminé plus de 7500 personnes dont plus de la moitié sont décédées. Les recherches en cours n'ont malheureusement pas encore débouché sur la découverte d'un vaccin adapté à ce variant d'Ebola et la tâche des équipes de santé se trouve singulièrement compliquée par l'instabilité, les mouvements de population, les distances à parcourir, mais aussi la désinformation et la méfiance des populations. Les besoins sont immenses, et malgré la mobilisation de l'OMS, des bailleurs, des humanitaires et des soignants congolais, les signes d'un ralentissement de l'épidémie se font attendre.

[Lien vers l'article](#)

Bénédicte Frankinet



Femmes migrantes : l'ONU presse la Belgique d'agir

© AFP – PHILIPPE HUGUEN
/ AFP



Le 6 mai 2026, le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies a procédé à l'examen de la politique belge en matière de droits humains dans le cadre de son Examen périodique universel (EPU). Il a alerté sur un public spécifique : les femmes migrantes : violences, manque d'hébergement, discriminations et manque d'accès aux soins font partie des difficultés auxquelles elles font face. Cet article résume les recommandations, le bilan de la Belgique et les pistes d'action.

Des discriminations qui s'additionnent

Tous les quatre ans et demi, l'ONU examine attentivement l'état des droits humains dans chaque pays. Les autres États adressent parallèlement des recommandations au pays examiné. La Belgique en a reçu 300 en mai 2026, sans qu'aucune ne soit pourtant obligatoire.

Les femmes migrantes subissent des discriminations multiples, où s'entrecroisent la question du genre, de l'origine, et du statut de séjour. La journaliste Gabrielle Lefèvre relève quatre problèmes spécifiques :

- Violences : sans papiers, elles n'osent pas porter plainte et craignent l'expulsion.
- Séjour : lorsqu'elles arrivent par le biais du regroupement familial, elles dépendent alors de leur conjoint. Sans protection particulière, fuir la violence leur fait par conséquent risquer leur droit de séjour.
- Hébergement : faute de places, des demandeuses d'asile dorment dehors ou en centre mixte et risquent ainsi davantage de subir des violences sexuelles.
- Emploi et santé : les femmes nées hors de l'Union européenne ont l'un des taux d'emploi les plus bas en Belgique. Les démarches d'aide médicale découragent les femmes enceintes sans papiers.

Ce que fait l'ONU

Dès 2014, le comité de la Convention pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) a interpellé la Belgique. Il a notamment demandé un droit de séjour autonome pour les victimes de violences conjugales. ONU Femmes plaide aussi régulièrement pour des politiques migratoires attentives au genre. Les recommandations de 2026 vont dans le même sens.

Les pistes recommandées à la Belgique



- Donner un titre de séjour indépendant aux victimes de violences.
- Créer des hébergements réservés aux femmes, avec du personnel formé.
- Repérer les victimes de traite et les accompagner.
- Tester les employeurs à l'embauche pour sanctionner les discriminations.
- Simplifier l'accès aux soins, y compris l'IVG.

Rien n'oblige la Belgique. Gabrielle Lefèvre le rappelle : « À nous de les faire appliquer ! »

La Belgique protège mal ces femmes

En 2016, la Belgique a ratifié la Convention d'Istanbul. Ce traité du Conseil de l'Europe protège toutes les victimes de violences, sans condition de séjour. En 2020, ses expert.e.s ont demandé que soit révisé en profondeur le droit du séjour. En 2025, le CIRÉ, association de défense des réfugié.e.s, a constaté qu'aucune réforme importante n'a suivi.

Selon le CIRÉ, la loi protège seulement les femmes qui détiennent déjà une carte de séjour. Dans la plupart des services de police, le statut migratoire passe avant celui de victime.

La politique d'asile se durcit de plus en plus. Une loi datant de juillet 2025 a supprimé l'aide financière pour les demandeurs d'asile sans place d'accueil. Le gouvernement veut réduire l'"attractivité" de la Belgique. Le 21 mai 2026, la Cour constitutionnelle a heureusement annulé cette mesure, qu'elle juge contraire au droit européen et aux droits fondamentaux.

Au moment d'écrire ces lignes, la 63e session du Conseil des droits de l'homme est en cours : l'analyse de ce qui y sera dit pourra donc faire l'objet d'un prochain article.

Diane Gardiol

Rapports, articles et événements de tiers



© getty images

Rapport de l' Organisation internationale du Travail (OIT) sur l'emploi des jeunes



Le dernier rapport de l'OIT spécifiquement consacré à l'emploi des jeunes, Tendances mondiales de l'emploi des jeunes 2026 : "*Retour vers le futur*", a été publié le 11 août 2026.

Le rapport alerte sur les difficultés persistantes rencontrées par les jeunes pour accéder à un emploi décent. En 2025, 67 millions de jeunes étaient au chômage dans le monde, tandis qu'un jeune sur cinq n'était ni en emploi, ni en études, ni en formation.

Au-delà du chômage, l'OIT souligne un enjeu essentiel : avoir un emploi ne garantit pas des conditions de travail décentes, un revenu suffisant ou de bonnes perspectives d'avenir. Les jeunes sont particulièrement exposés aux emplois précaires et aux difficultés d'insertion professionnelle.

Le rapport appelle notamment à renforcer la formation, l'accompagnement vers l'emploi et la création d'emplois de qualité, afin que les jeunes puissent réellement trouver leur place dans les transformations économiques à venir.

[!\[\]\(f4349ea867b307dd2675269f68d0971f_img.jpg\) Lien vers le rapport](#)



© UN Photo/Manuel Elías

Le regard de l'ONU sur sa pertinence et son efficacité face aux conflits actuels

Depuis sa création en 1945, l'ONU a pour mission de maintenir la paix et la sécurité internationales, de prévenir les conflits et de protéger les populations. Pourtant, elle intervient le plus souvent alors que les violences ont déjà éclaté, avec des conséquences parfois dramatiques. Pourquoi ses interventions viennent-elles trop tard ?

Ce n'est pas par manque d'outils. La Charte des Nations Unies prévoit le recours à la négociation, la médiation, l'arbitrage ou encore les enquêtes d'établissement des faits. Mais sa capacité d'y recourir dès les premières tensions est entravée par les divisions politiques, notamment entre membres du Conseil de sécurité. En conséquence, ces mécanismes ne sont mobilisés que lorsque les violences ont déjà éclaté, que les positions des parties se sont durcies et que la confiance entre elles a disparu.

L'ONU devrait donc revenir d'une logique de gestion des crises à une véritable logique de prévention, en agissant dès les premiers signes de tension. Aux termes de l'article 99 de la



Conseil de sécurité d'enquêter sur une situation, avant qu'elle ne menace la paix internationale. Ces enquêtes permettraient d'établir les faits, de limiter la désinformation et de favoriser le dialogue avant que les tensions ne deviennent incontrôlables. C'est ainsi que l'ONU a pu éviter l'extension à la Macédoine (désormais Macédoine du Nord), de la guerre qui faisait rage dans d'autres régions de l'ex-Yougoslavie. En 1992, elle y a déployé des soldats et des observateurs, de manière préventive. Leur présence a permis de surveiller les frontières, de maintenir le dialogue et d'éviter que les violences des pays voisins ne se propagent

S'il est facile de pointer l'échec de l'ONU lorsqu'une guerre éclate, il est plus compliqué de reconnaître le succès de son action préventive lorsqu'un conflit a été évité et n'a donc jamais eu lieu.

[→ Lien vers l'article](#)

Christine Van Nieuwenhuyse



© Egmont

Vers un nouvel ordre international : Droits humains et multilatéralisme en tension

La question de l'efficacité de l'ONU est un thème récurrent en ces temps d'incertitude et dans un contexte de recomposition des équilibres géopolitiques. **Le 11 septembre 2026, l'Institut Egmont a organisé la conférence « Vers un nouvel ordre international? Droit humain et multilatéralisme en tension »**

La rencontre a permis d'interroger l'avenir du multilatéralisme et du droit international. Les échanges ont notamment mis en lumière la tension croissante entre, d'une part, la défense des droits humains et des normes internationales et, d'autre part, le retour des rapports de force entre puissances.

Les principales intervenantes étaient :

- **Professeure Françoise Tulkens** — : professeure émérite à l'**UCLouvain**, ancienne vice-présidente de la **Cour européenne des droits de l'homme** et membre du Comité consultatif des Nations Unies sur les droits de l'homme au Kosovo, et Présidente de



• **Ambassadrice Véronique Petit** — ancienne **ambassadrice de Belgique au Maroc (2021-2024)** et actuellement Directrice générale des affaires politiques, de sécurité et de défense du **SPF Affaires étrangères**. Son intervention portait sur **le multilatéralisme**.

La journée était organisée autour de ces **deux grands axes : droits humains et multilatéralisme**, avec la participation d'experts issus des milieux **académique, diplomatique et institutionnel**. L'événement comprenait également la présentation de l'ouvrage collectif *Traversées : de la mer au monde global*, coédité par **Jérémy Dieudonné et Fabienne Leloup**.

Dans son discours, Françoise Tulkens revient sur les fondements des droits humains et sur les tensions qui les traversent aujourd'hui. Face aux guerres, aux migrations, au terrorisme, aux inégalités, à la crise climatique, aux nouvelles technologies et à la montée des autoritarismes, elle rappelle que les droits fondamentaux ne sont jamais définitivement acquis. Elle analyse également l'érosion de l'État de droit et les tentatives de délégitimation de la justice, notamment à l'égard de la Cour européenne des droits de l'homme. Tout en reconnaissant la nécessité d'un dialogue entre les États et les juges, elle souligne le rôle essentiel de la Convention européenne comme rempart contre l'arbitraire. Le discours aborde enfin les nouveaux défis liés au climat et au numérique. En conclusion, Françoise Tulkens défend une conception des droits humains qui associe libertés, justice sociale et dignité, et rappelle qu'ils ne prennent véritablement sens que lorsqu'ils sont protégés dans la vie quotidienne de chacun.

→ [Lien vers le discours](#)

Christine Van Nieuwenhuyse

RETOUR SUR EVENEMENTS



©aquaportail

15 septembre : Conférence APNU “Le vivant à l’ère du numérique : qui gouverne les données génétiques ?”

La conférence a porté sur les enjeux liés à la numérisation des données génétiques et à leur utilisation à l'échelle internationale. Ces données, facilement accessibles et



partageables en ligne, peuvent permettre de contourner les règles de consentement et de partage des bénéfices prévues par les accords internationaux.

Les intervenants ont présenté les actions de la Convention sur la diversité biologique (CDB) et du TIRPAA pour mieux encadrer l'utilisation de ces informations et assurer un partage plus équitable des bénéfices, notamment grâce au Fonds de Cali. La conférence a également souligné les défis liés à la biologie de synthèse, aux inégalités entre pays en matière de technologies et aux risques d'utilisation malveillante des données génétiques.

Les discussions qui ont suivi ont montré que malgré des avancées, les négociations internationales restent complexes pour parvenir à un équilibre entre accès aux données génétiques, innovation, protection de la biodiversité et partage équitable des bénéfices.

[!\[\]\(90164f74041f71b612f1c8605a7ede54_img.jpg\) Lien vers l'article](#)

André Hupin



Les droits humains sous pression : il est urgent d'agir

Le 24 septembre, CIFAL Brussels et la VVN ont organisé une journée d'apprentissage des droits humains par l'action, avec la participation de représentants des Nations Unies, du système judiciaire, des administrations, des entreprises, du secteur juridique des droits humains. Françoise Tulkens, présidente de l'APNU, y a abordé les questions de l'indépendance des juges et des pressions contre l'Etat de droit.

[!\[\]\(2becda4813f27b5edb43f5299d7596ac_img.jpg\) Lien vers l'article](#)

EVENEMENTS A VENIR

Festival de la solidarité : 30/9 au 8/10





La solidarité change de format, mais pas d'esprit ! À Bruxelles, le **Festival de la Solidarité** prend le relais de la Quinzaine de la Solidarité pour rassembler, sensibiliser et faire vivre les valeurs de solidarité, de partage et d'engagement à travers un programme riche en rencontres et en découvertes. L'édition 2026 se déroule du **30 septembre au 8 octobre 2026**, dans différents lieux à Bruxelles.

Cette année, le festival est consacré au **commerce équitable et au travail décent**, avec un accent particulier sur les femmes et l'entrepreneuriat féminin.

L'objectif est notamment d'interroger nos modes de consommation et leurs liens avec les droits humains, les conditions de travail, l'égalité de genre, la justice sociale et le développement durable.

Lien vers le programme <https://festivalsolidarite.bruxelles.be/>

Une soirée d'ouverture aura lieu le 30 septembre 26 [INVITATION Ouverture du Festival de la Solidarité Internationale -](#)

11 octobre, marche pour le climat à Bruxelles

Le dérèglement climatique s'accélère : étés toujours plus chauds, événements extrêmes, pression croissante sur nos écosystèmes et dépendance persistante aux énergies fossiles. Face à cette urgence, il est temps de passer des constats aux actes.

À l'appel de la Coalition Climat, qui rassemble près de 100 organisations de la société civile belge, nous marcherons pour demander un véritable plan de sortie des énergies fossiles, des solutions durables et une transition juste qui ne laisse personne de côté



Date : Dimanche 11 octobre 2026 à 14h

Lieu : Gare du Nord, Bruxelles

Voici le lien pour vous inscrire : <https://framaforms.org/votre-participation-active-a-la-marche-du-11-octobre-2026-1755861403>

13 octobre : SDG Forum

L'édition 2026 du SDG Forum se tiendra à Flagey le 13 octobre prochain. Elle réunira à nouveau de nombreux experts et citoyens et cette année encore, l'APNU et la VVN organiseront un atelier commun, « Whose SDGs, Whose Rules? » sur les questions de cohérence mondiale des politiques de durabilité et de mise en œuvre des SDGs.

[→ Lien vers les inscriptions](#)

[Lien vers notre invitation](#)

18 novembre : Conférence APNU “Gouvernance de l'espace extra-atmosphérique : quel rôle pour l'ONU ?

Longtemps considéré comme relevant des gouvernements, l'espace extra-atmosphérique est désormais aussi le terrain d'action d'entreprises privées à vocation industrielle et commerciale. Qui fixe les règles sur le déploiement de constellations de satellites, sur la pollution astronomique, sur les débris spatiaux, sur l'exploitation commerciale de ressources de la Lune ? Comment assurer un accès à l'espace qui soit durable, équitable et sécurisé ? Comment renouveler et renforcer le rôle des Nations Unies, dont sont issus les Traités existants sur l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique ? Voilà les questions qui seront abordées lors de cette conférence de l'APNU. Une invitation suivra.

À paraître début octobre : *Témoin de Gaza* : À Gaza, que reste-t-il lorsque tout semble s'effacer ?





Philippe Lazzarini, commissaire général de l'UNRWA de 2020 à 2026, publiera début octobre un témoignage de l'intérieur sur la guerre à Gaza et ses conséquences humaines, diplomatiques et géopolitiques.

À la tête de l'UNRWA de 2020 à 2026, il raconte les coulisses diplomatiques, les combats pour l'aide humanitaire et les profondes fragilités du système multilatéral. Un récit personnel et politique, nourri de témoignages et d'échanges au plus haut niveau, qui interroge ce que les Nations unies peuvent encore faire face à une crise de cette ampleur.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informé dès sa parution.

[Lien vers la couverture](#)



Association pour
les Nations Unies

Accueil

Posts

Ent...

Subscribe



© 2026 Association pour les Nations Unies.



Propulsé par beehiiv

